POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

La direction de DCM s'engage à offrir un environnement de travail où les droits des travailleurs et les conditions de travail sont respectés pour créer un climat harmonieux. Dans la mesure où DCM se soucie de ses employés et que les valeurs humaines sont au centre de sa culture organisationnelle, DCM prend l'engagement de se conformer au *Social Accountability 8000 International Standard.*

DCM et ses compagnies membres s'engagent à assumer ses responsabilités et à respecter les normes et lois portant sur le travail des enfants, le travail forcé ou

obligatoire, la santé et sécurité, le droit d'association et de négociation collective, la discrimination, les pratiques disciplinaires et la rémunération.

Aucun acte ou comportement allant à l'encontre de cette politique ne sera toléré. Contrevenir à cette politique pourra engendrer des sanctions sévères allant jusqu'au congédiement. De plus, tout employé qui est témoin ou victime d'un acte lui portant préjudice est invité à communiquer directement avec le service des ressources humaines en toute confidentialité.

DCM s'engage à ce que l'ensemble de ses politiques, processus et façons de faire soient conformes aux lois, règlements, exigences et conventions applicables dans la région où elle exécute son travail.

DCM requiert que ses sous-traitants, ses clients et ses fournisseurs respecte cette politique.

Serge Fousignant
Président

2020-10-01
Date

Non contrôlé si imprimé
Confidentiel – Propriété du Groupe DCM
Ne pas reproduire, enregistrer ou diffuser, en tout ou en partie, sous quelque procédé que ce soit, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite du Groupe DCM.